

Planche 15 : Le silex

Photo 410 : Vue d'ensemble de la zone de prélèvement de la lame mince **415** dans un **silex**. La coloration au rouge d'alizarine fait apparaître des zones de teintes différentes selon les teneurs en calcite. On distingue ainsi : une zone centrale **(a)** grise sombre, non colorée par l'alizarine et un cortex peu épais **(b)** rose pâle contenant une faible proportion de calcite avec une partie périphérique **(c)** un peu plus colorée et devant contenir une proportion plus importante de calcite.

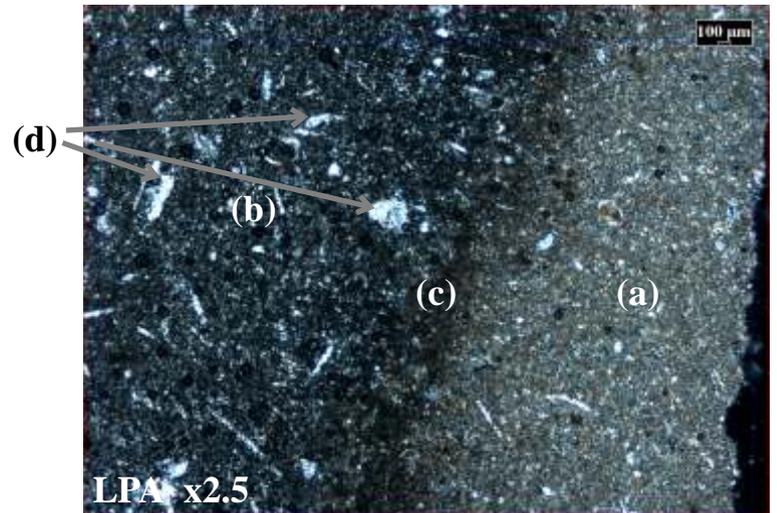
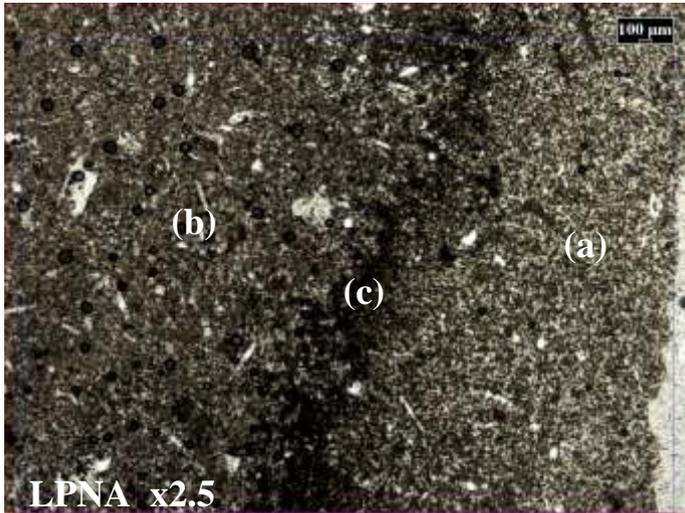
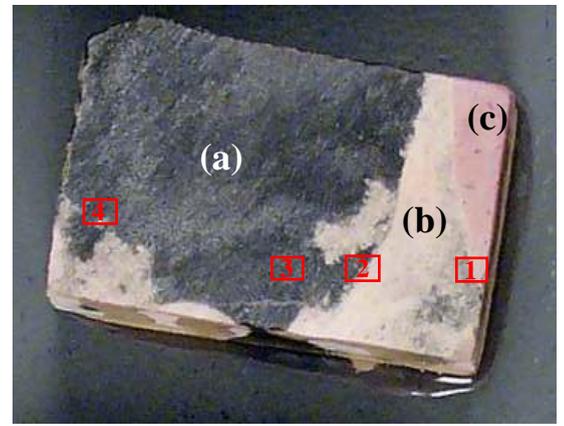


Photo 411 : Cette partie de la lame mince **415** se situe dans le cortex du silex [*zone 1, photo 410*]. On distingue deux zones : **(a)** la plus externe est de teinte claire, avec, en LPA des teintes vives de troisième ou quatrième ordre, elle est constituée en grande partie de calcite et devrait correspondre à la roche encaissante ; **(b)** la zone plus interne est grise avec des teintes de polarisation du premier ordre de la silice. La limite entre ces deux zones **(c)** est constituée par une frange brune. On remarque que l'ensemble contient un grand nombre de débris bioclastiques **(d)**.

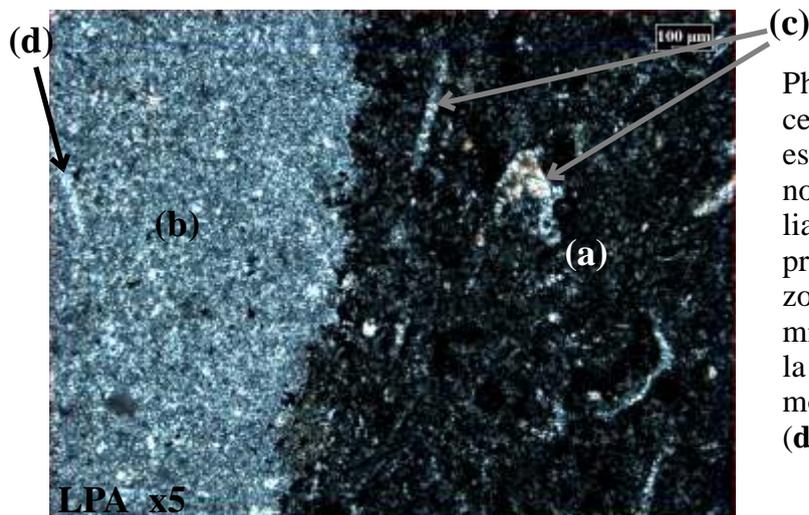


Photo 412 : Limite entre la zone corticale **(a)** et la zone centrale ou noyau **(b)** [*zone 2, photo 410*]. Cette limite est nette, elle sépare une zone foncée constituée de nombreux bioclastes **(c)** silicifiés dans une phase de liaison homogène non cristallisée constituée, probablement en grande partie, de silice amorphe et une zone claire totalement cristallisée et constituée d'une micro mosaïque de cristaux de faible biréfringence : de la silice de calcédoine et/ou de quartz. Dans cette micro mosaïque peuvent apparaître des fantômes de bioclastes **(d)**.